



National Association
of Federal Retirees

Association nationale
des retraités fédéraux

Consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de l'automne 2025

Soumis par l'Association nationale des retraités fédéraux

Recommandations

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada; des juges de nomination fédérale; ainsi que de leurs partenaires et de leurs survivant·e·s. Depuis 1963, Retraités fédéraux milite au nom de nos membres et de tous les retraité·e·s. En collaboration avec nos bénévoles et près de 170 000 membres d'un océan à l'autre, nous continuons de revendiquer des politiques judicieuses pour améliorer la vie de tous les Canadien·ne·s à la retraite, et pour protéger les pensions et les prestations durement acquises des pensions et nos membres.

[Plus de 7,8 millions de Canadien·ne·s sont âgés de 65 ans et plus](#) et ce chiffre devrait atteindre 11 millions d'ici vingt ans. Le meilleur du Canada se révèle lorsque nous avançons tous ensemble et qu'aucune génération n'est laissée pour compte, alors que nous réagissons aux risques économiques mondiaux croissants. Des politiques et des investissements solides sont essentiels pour favoriser un vieillissement positif, actif, en santé et financièrement sécuritaire.

Au nom de ses membres, Retraités fédéraux présente les recommandations suivantes au Comité des finances, dans le cadre de son étude et de ses délibérations en vue du budget fédéral de 2025.

- Recommandation n° 1 : Protéger et améliorer les pensions
- Recommandation n° 2 : Assurer des résultats équitables aux vétéran·e·s
- Recommandation n° 3 : Remédier aux lacunes qui touchent les retraité·e·s fédéraux
- Recommandation n° 4 : S'engager en faveur d'un vieillissement positif et en santé

Association nationale des retraités fédéraux

Coordinnées : Sayward Montague, directrice, Défense des intérêts

865, chemin Shefford

Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Téléphone : 613-745-2559

Courriel : defensedesinterets@retraitesfederaux.ca.

Protéger et améliorer les pensions

Le gouvernement doit continuer à renforcer l'architecture des retraites sûres, ce qui comprend des régimes de retraite publics efficaces et durables, l'indépendance des investissements des caisses de retraite et l'élargissement de l'accès aux régimes à prestations déterminées.

Selon l'étude [Le pouvoir des pensions](#) publiée en 2024, les régimes de retraite en milieu de travail ont versé 84 milliards de dollars — plus que toutes les autres sources de revenu de retraite combinées, et davantage que les revenus d'emploi ou ceux du Régime de pensions du Canada (RPC). Chaque dollar supplémentaire en revenu de pension a généré 41 cents en recettes fiscales et diminué le recours aux mesures de soutien pour les personnes aînées. Les cotisations gouvernementales aux régimes de retraite des employé·e·s sont hautement rentables : chaque dollar investi rapporte 2,38 \$. En 2025, les coffres du gouvernement fédéral recevront 24,5 milliards de dollars grâce aux revenus des régimes de retraite en milieu de travail, soutenant les personnes aînées à l'échelle nationale. Les budgets provinciaux bénéficieront, quant à eux, d'un apport de 16,2 milliards. Les gouvernements doivent exploiter le pouvoir des pensions pour renforcer la résilience économique du Canada face aux pressions économiques extérieures.

Les appels en faveur d'un Régime de pensions de l'Alberta menacent l'indépendance et l'unité du Régime de pensions du Canada (RPC), mettant en péril la sécurité de la retraite de millions d'Albertain·e·s et de Canadien·ne·s. Les Canadien·ne·s comptent sur les pensions du secteur public, comme le RPC, ainsi que sur des programmes comme la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG). Ces mesures doivent être renforcées, pour qu'aucune personne aînée ne vive dans la pauvreté.

Les propositions visant à obliger les caisses de retraite à investir dans des actions canadiennes se multiplient. Cela favoriserait les actionnaires, mais compromettrait la sécurité du revenu de retraite des Canadien·ne·s qui travaillent, sont à la retraite ou vivent avec un handicap. Les caisses de retraite doivent rester indépendantes et centrées sur leur mission : soutenir la retraite des Canadien·ne·s pour les décennies à venir. Elles ne doivent en aucun cas devenir des instruments de marchandage politique.

Les régimes de retraite à prestations déterminées (PD) constituent la source la plus fiable de revenu garanti à la retraite. La recherche montre que les régimes de retraite à prestations déterminées réduisent les versements du SRG d'environ 2 à 3 milliards de dollars par année, ce qui libère le gouvernement fédéral d'un engagement financier important.

Le Canada a besoin d'un environnement politique solide qui encourage l'innovation en matière de régimes à prestations déterminées. Des modèles comme OPTrust et le régime de pensions DBplus permettent aux employeurs d'offrir des régimes à prestations déterminées à leurs employé·e·s, élargissant ainsi l'accès à une retraite sûre pour un plus grand nombre de Canadien·ne·s. Avec des politiques judicieuses, les Canadien·ne·s pourront prendre leur retraite en toute sécurité et continuer à contribuer — sur les plans économique et d'un autre ordre — aux communautés qu'ils·elles ont contribué à bâtir.

Assurer des résultats équitables aux vétéran·e·s

Le budget fédéral de 2024 a offert fort peu de soutien aux vétéran·e·s du Canada et à leurs familles. Alors que le Canada renouvelle son engagement en matière de défense, notamment pour le recrutement et la rétention, l'investissement dans le bien-être des vétéran·e·s est crucial. Le Canada ne peut prétendre qu'il fait progresser une stratégie de défense crédible sans investir dans les soins et le soutien aux personnes qui ont servi. Cela implique un personnel suffisant, l'accès à des soins appropriés et des mesures concrètes pour garantir des résultats équitables pour tous les vétéran·e·s, y compris lorsqu'ils·elles sont à la retraite.

Le ministère des Anciens Combattants du Canada demeure sous-financé et en sous-effectif, et connaît des retards préoccupants. Le ratio moyen vétéran·e·s/gestionnaire de cas s'élève à 32:1, et a même grimpé jusqu'à 50:1 ces dernières années. Cette charge de travail intenable nuit directement aux vétéran·e·s.

Les investissements modestes apportés en 2024 dans le bien-être, la télémédecine et le souvenir sont insuffisants. Par exemple, la télémédecine peut être utile, mais elle ne peut remplacer les soins requis pour des problèmes comme la douleur chronique, la toxicomanie et la santé des femmes. Un financement des services médicaux en personne demeure indispensable.

[Un rapport publié en 2024 par le Comité permanent des anciens combattants \(ACVA\)](#) sur les femmes vétéraines contient 42 recommandations pour améliorer leurs résultats, notamment en matière de recherche, de soins médicaux, de reconnaissance et de suppression des obstacles systémiques. Le progrès véritable repose sur une mise en œuvre significative de ces 42 recommandations, menée par les vétéraines elles-mêmes, afin d'assurer un soutien équitable et une reconnaissance pour tous les vétéran·e·s.

Les vétéran·e·s sont trois fois plus susceptibles de vivre en situation d'itinérance que la population générale. Les femmes ayant subi un traumatisme sexuel en milieu militaire [sont 4,4 fois plus susceptibles d'être sans-abri](#). Des investissements ciblés dans des logements adaptés aux vétéran·e·s, ainsi que dans des logements spécifiquement conçus pour les femmes comprenant de l'aide pour les personnes à charge¹, représentent un besoin prioritaire. Une [étude de l'Université McGill](#) (en anglais) propose plusieurs recommandations qui pourraient être mises en œuvre pour régler ce problème.

Une stratégie nationale de défense crédible doit inclure un système bien financé, inclusif et équitable pour les vétéran·e·s et leurs familles : un système qui reflète les visages pluriels du service moderne et qui s'attaque aux enjeux systémiques ayant engendré des obstacles persistants. Le Canada ne peut financer sa défense sans investir adéquatement dans le bien-être de ses vétéran·e·s.

Remédier aux lacunes qui touchent les retraité·e·s fédéraux

Les retraité·e·s fédéraux ont acquis leurs pensions, ainsi que leurs prestations de soins de santé et dentaires, dans le cadre de leurs années de service public. Ces programmes sont essentiels au maintien de leur santé et de leur bien-être.

¹ Les femmes sont aussi plus susceptibles d'avoir des personnes à charge.

Le Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP) n'a pas connu d'amélioration depuis sa création en 2001. Alors que les coûts des soins dentaires ont augmenté et que l'écart de couverture entre les employé·e·s et les retraité·e·s s'est creusé, le gouvernement doit négocier le RSDP avec l'Association nationale des retraités fédéraux et financer les bonifications attendues depuis longtemps.

Le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) actualisé a introduit un nouveau plafond pour la physiothérapie, réduisant le soutien pour les personnes ayant des besoins importants liés à des maladies chroniques ou à un handicap. [Le rapport publié en 2024 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires sur la transition du RSSFP](#) recommande « Que le gouvernement du Canada revoie les plafonds de couverture qui s'appliquent aux services de physiothérapie afin de les harmoniser aux précédentes dispositions et de faire la distinction entre les besoins à court terme et à long terme ».

Le gouvernement doit travailler avec le Comité des partenaires du RSSFP pour établir un mécanisme visant à augmenter le plafond annuel de physiothérapie pour ce groupe restreint de participant·e·s au régime ayant des besoins plus importants, sur la base de preuves médicales et d'évaluations.

Les enjeux liés à la sécurité du revenu découlant du système de paye Phénix continuent d'affecter les retraité·e·s fédéraux, près d'une décennie après sa mise en œuvre. Un sondage mené par Retraités fédéraux a constaté que plus de 70 % des répondant·e·s ont été touchés par un problème lié à Phénix — les plus fréquents étant les paiements insuffisants ou les surpaitements (36,88 %), les indemnités de départ non versées (42,86 %), les erreurs de déduction (22 %) et les erreurs de calcul de pension (19,48 %). Près du tiers des répondant·e·s ont été contactés au sujet d'un surpaitement après leur retraite. Le gouvernement fédéral doit augmenter les effectifs pour traiter les dossiers en souffrance et mettre en place un processus clair et empreint de compassion pour interjeter appel en cas de surpaitements versés aux retraité·e·s.

En juin 2024, le gouvernement s'est engagé à offrir des prestations de retraite spéciales aux fonctionnaires fédéraux de première ligne occupant des rôles physiquement et émotionnellement exigeants, et a inclus cette initiative dans l'Énoncé économique de l'automne. En novembre 2024, la Caisse de retraite de la fonction publique (Régime de retraite de la fonction publique [RRFP]) affichait un surplus de 1,9 milliard de dollars. Ces fonds ont été transférés dans les coffres du gouvernement, avec une promesse de consultation sur les prochaines étapes, qui n'ont pas eu lieu. Ces fonds doivent être réinvestis dans le régime afin d'améliorer les résultats pour les membres qui y ont cotisé.

S'engager en faveur d'un vieillissement positif et en santé

Un système de santé fiable et robuste, axé sur le bien-être, est essentiel pour aider le Canada à relever les défis économiques. Cela inclut une stratégie de vieillissement positif qui met l'accent sur l'inclusion sociale, la sécurité des personnes aînées du Canada et un meilleur accès aux soins et aux services de soutien. Cela signifie qu'il faut mettre en œuvre, financer et appliquer des normes nationales de soins de longue durée rapidement, [ainsi qu'adopter des lois et des](#)

[politiques pour éliminer l'âgisme dans des secteurs comme le logement et les soins de santé](#) (site en anglais).

Publiées en janvier 2023, les normes nationales de soins de longue durée demeurent volontaires. Cela ne suffit pas pour améliorer la qualité des soins ni pour remédier aux défaillances tragiques révélées par la pandémie mondiale. Ce budget fédéral doit apporter des améliorations aux soins de longue durée, à savoir, adopter la *loi sur les soins de longue durée sécuritaires* proposée et les normes nationales, avec des mesures sur la mise en œuvre, le financement, la responsabilité et l'application.

Les personnes aînées font face à d'autres défis urgents. [L'Enquête 2024 de l'INV sur le vieillissement au Canada](#) révèle que 43 % des Canadien·ne·s de 50 ans et plus vivent ou sont à risque d'isolement social, et 59 % déclarent se sentir seuls. [Statistique Canada a déterminé](#) que, en 2021, des Canadien·ne·s avaient des besoins en soins à domicile non satisfaits — principalement des personnes âgées de 65 ans et plus. Selon [l'Enquête 2024 de l'INV](#), les principaux obstacles à l'accès aux soins à domicile et communautaires sont l'admissibilité (de 29 à 31 %) et l'abordabilité (de 23 à 34 %). Pourtant, les lacunes dans les soins, le logement et les politiques sociales compromettent l'autonomie des Canadien·ne·s âgés et limitent leur contribution à des communautés et à des économies dynamiques et florissantes.

Le Canada doit se doter d'objectifs mesurables et investir dans la sécurité du revenu à la retraite, le logement abordable, les collectivités-amies des aîné·e·s et un continuum de soins fiable. Cela nécessite une réorientation, pour passer des soins en établissement vers des services à domicile et dans la communauté, là où la majorité des Canadien·ne·s souhaitent vieillir. Vieillir chez soi coûte moins cher et améliore les résultats en matière de santé et de qualité de vie.

Les proches aidants sont au cœur de cette transformation. Et pourtant, selon le [Centre canadien d'excellence pour les aidants \(CCEA\)](#), « [Le Canada est confronté à une crise majeure en matière de prestation de soins.](#) » Un·e Canadien·ne sur quatre est proche aidant·e, et un·e proche aidant·e sur cinq a plus de 65 ans. [Les chercheur·euse·s estiment que la valeur économique de la proche aidance au Canada atteint 97,1 milliards de dollars par an.](#) Malgré leur rôle essentiel, les proches aidants manquent de soutien et de reconnaissance. Si la proche aidance peut être positive et enrichissante, elle entraîne aussi des défis de santé et [un stress financier](#). Pour les proches aidants plus âgés, il peut être particulièrement difficile d'obtenir du soutien. Au nombre des mesures de soutien, mentionnons la formation, le mentorat entre pair·e·s, l'aide financière et des possibilités de répit.

Le Canada doit accorder la priorité à une stratégie nationale pour les soignants, en collaboration avec les proches aidants et les personnes qui ont vécu la proche aidance. Des mesures concrètes et rapides doivent suivre, notamment la transformation du Crédit canadien pour aidant naturel en prestation fiscale remboursable.

Vivre une retraite saine et active dépend aussi d'un système de santé universel, fiable et véritablement accessible, ce qui comprend l'assurance-médicaments universelle. La *Loi sur l'assurance-médicaments* de 2024, qui s'accompagnait d'un engagement de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans, a constitué une première étape importante. Des études, notamment celle du directeur parlementaire du budget, prévoient qu'un régime national d'assurance médicamenteuse produirait des économies d'au moins [2,2 milliards de dollars par an, et d'autres projections sont encore plus élevées.](#)

Maintenant, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent collaborer pour financer l'assurance-médicaments de manière durable et le mettre en œuvre pleinement, tout en respectant les couvertures existantes, tant publiques que privées, afin que tous les Canadien·ne·s puissent accéder aux médicaments dont ils·elles ont besoin, sans compromettre la couverture actuelle de quiconque. Les ententes d'assurance-médicaments conclues avec les provinces et territoires restants pour fournir une couverture dès le premier dollar pour les contraceptifs et les médicaments contre le diabète, doivent être respectées comme promis. Il est essentiel de mettre en place une liste nationale de médicaments, un plan d'achat groupé et une stratégie d'utilisation appropriée.

Le budget fédéral de 2025 définira la manière dont le Canada réagira à des pressions et à des possibilités sans précédent, tant sur le plan national qu'international. Le Canada est plus fort lorsqu'il est uni, et un avenir économique solide exige la pleine participation de tous les Canadien·ne·s, y compris des personnes aînées. Un budget fédéral qui protège la sécurité du revenu à la retraite, améliore le bien-être des vétéran·e·s, élabore une stratégie de vieillissement positif et en santé, et réaffirme l'engagement du Canada envers un système de santé fiable contribuera à faire progresser l'économie tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.